



MONTMORENCY

Lettre du Maire aux habitants

Montmorency, le 25 septembre 2024

Chères Montmorencéennes, chers Montmorencéens,

J'ai l'immense plaisir de vous annoncer que le département a décidé d'abandonner le projet routier du Boulevard Intercommunal du Parisis. **Le BIP, c'est fini.**

Aucun projet routier ne viendra plus traverser Montmorency. La présidente du département a annoncé mercredi soir qu'elle ne demandera pas au Préfet le renouvellement de la déclaration d'utilité publique.

C'est une victoire historique pour Montmorency, pour ses habitants, et pour les générations futures. Plus largement, c'est une formidable nouvelle pour tous ceux qui sont attachés à la préservation de notre cadre de vie et de l'environnement.

Cette victoire est collective.

Bien sûr, je suis extrêmement fier d'être le maire de Montmorency qui a obtenu la fin du projet du BIP. Avec mes collègues maires de Deuil-La Barre et de Groslay, nous n'avons jamais cessé de nous battre pour relayer au département, la région et à l'État votre opposition et vos craintes. Avec mon équipe municipale, nous avons mené de nombreuses actions pour éloigner le spectre de ce projet : création du parc des Sources sur une emprise du BIP, vote à l'unanimité d'une motion d'opposition, inscription du château et du parc du Duc de Dino aux Monuments Historiques, et obtention du retrait du tronçon central du BIP du Schéma Directeur Environnemental de la Région Île-de-France.

Cette victoire n'aurait cependant pas été possible sans la mobilisation exceptionnelle des habitants, des élus de tous bords et des associations. Tous ensemble, nous avons uni nos voix pour défendre l'intérêt supérieur de Montmorency. L'engagement continu des bénévoles associatifs, leur créativité et leur capacité à mobiliser ont été essentiels pour faire reculer ce projet obsolète, datant de plus d'un siècle. Je salue chaleureusement tous ceux qui se sont investis au fil des décennies pour obtenir cette décision historique.

Je souhaite aussi saluer le courage de la Présidente de notre département, Marie-Christine CAVECCHI, qui a su écouter les maires concernés et leurs administrés pour enterrer ce projet inadapté aux enjeux de notre époque.

Désormais, plus aucun projet ne menace de défigurer notre ville. Plus aucun projet ne risque d'abîmer cette trame verte, si précieuse, qui se trouve sur le tracé du BIP.

Nous pouvons maintenant envisager l'avenir avec sérénité et imaginer de nouveaux projets pour magnifier Montmorency. **Dès l'été prochain, nous ouvrirons au public le parc du château du Duc de Dino**, un lieu magique, complètement réaménagé pour renouer avec l'identité végétale et historique de ce trésor local. Vous y découvrirez une fontaine restaurée et remise en eau, des cheminements au milieu d'arbres centenaires, et un théâtre de verdure propice à la détente.

Chères Montmorencéennes, chers Montmorencéens, nous avons remporté une victoire décisive pour l'avenir de notre ville.

Sachez que, sur ce sujet comme sur tous les autres, vous pouvez compter sur ma détermination et sur l'engagement de mon équipe pour prendre soin de Montmorency et préserver votre qualité de vie.

Avec tout mon dévouement.

Maxime THORY
Votre Maire

Cabinet du Maire
Téléphone : 01 39 34 98 00
Fax : 01 34 12 18 65
Courriel : cabinetdumaire@ville-montmorency.fr

Adresse postale
Hôtel de Ville
2, avenue Foch - BP 70101
95162 Montmorency Cedex

Accueil
Hôtel de Ville
2, avenue Foch
95160 Montmorency